

PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS



Direction départementale de la Cohésion sociale

FICHE DE PROCEDURE relative à l'appel à projets CNDS 2017 des clubs et comités départementaux sportifs de la Seine-Saint-Denis

Dépôt des dossiers du mercredi 1^{er} février au mardi 14 mars 2017 minuit

Seuls les associations et les comités départementaux dont le siège social est situé en Seine-Saint-Denis et affiliés à une fédération sportive agréée par l'Etat sont éligibles (attestation d'affiliation à joindre obligatoirement).

Les projets subventionnés doivent être à destination du public séquanodyonisien.

Les associations doivent disposer impérativement d'un numéro SIRET https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R2628

1 - Mode de dépôt des dossiers de demande de subvention :

Les demandes de subventions devront être déposées **sous forme dématérialisée** au moyen de l'outil **« e-subvention »** via la plate-forme sécurisée de demande de subvention destinée aux associations : https://www.service-public.fr/associations

La procédure s'effectue en deux temps :

Phase 1: création du compte de l'association lorsqu'il n'est pas déjà créé (*le compte association utilisé jusqu'en juin 2016 n'existe plus*);

Phase 2 : demande de subvention sur le support dématérialisé « e-subvention ».

Codes subventions en 2017 : 2 codes distincts cette année				
CNDS – DDCS 93 Part Territoriale :				
CNDS – DDCS 93 - Part Territoriale Emploi :	(uniquement pour la création d'un emploi en 2017)			
En cas d'empêchement ou d'incapacité, il est é	ventuellement possible d'établir une demande			

« papier » à l'aide du Cerfa n° 12156*05.

Remplir toutes les rubriques du Cerfa avec une attention particulière sur les rubriques suivantes :

- Rubrique 3 « Relations avec d'autres associations » « association sportive agréée ou affiliée à une fédération » cocher impérativement la case □ pour pouvoir indiquer le nombre de licenciés
- **Rubrique 6** « Projet Objet de la demande »

Intitulé : indiquer le NOM de votre projet suivi de l'objectif prioritaire (voir ci-dessous)

Objectifs et Description : remplir avec précision ces rubriques

Bénéficiaire : indiquer le nombre de bénéficiaires, statut des bénéficiaires et le nom du ou des quartiers dont sont issus les bénéficiaires, (voir Quartiers Politique de la Ville page 5)

Territoire : préciser le(s) lieux de pratique en précisant obligatoirement le(s) Quartiers Politique de la Ville concerné(s).

Voir également les informations techniques page 6.

2 – Les objectifs prioritaires de la part territoriale et déclinaisons d'actions

Veuillez **impérativement** prendre connaissance de la note d'orientation régionale campagne CNDS 2017 Ile de France et de ses notes explicatives sur les sites http://www.seine-saint-denis.gouv.fr ou http://www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr

EMPLOI - Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif pour toute création d'emploi, contacter obligatoirement, au préalable, le conseiller référent (coordonnées page 4).

CIAPS (Corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive)

Actions et publics prioritaires :

- Jeunes filles et femmes
- Personnes en situation de handicap *Inscription obligatoire* www.handiguide.sports.gouv.fr
- Publics socialement défavorisés
- Habitants, notamment jeunes, des Quartiers Politique de la Ville (QPV)
- Seniors
- Personnes sous main de justice
- Accompagner l'apprentissage (contacter obligatoirement, au préalable, le conseiller référent (coordonnées page 4)
- Dynamiser la formation technique des acteurs du sport (exclusivement pour les comités départementaux).

CIAPS - appels à projets spécifiques

- « J'apprends à nager » (promouvoir l'apprentissage de la natation)
- Jeunes filles et femmes des Quartiers Politique de la Ville (QPV)

CIAPS - autres projets

- Développement des associations sportives incitation à la venue dans le club (exemple : projet périscolaire)
- Animation autour des grands événements sportifs.

SANTÉ - Promouvoir la pratique sportive en faveur de la santé *Inscription obligatoire* http://lasanteparlesport.fr/inscriptions/structures-sportives Charte santé signée à joindre au dossier.

3 – Nombre de projets

Les clubs ou sections de club pourront déposer 6 projets maximum :

2 projets CIAPS

1 projet EMPLOI

1 projet CIAPS « J'apprends à nager »

1 projet CIAPS Jeunes filles et femmes des Quartiers Politique de la Ville (QPV)

1 projet SANTÉ

Les comités, ligues et districts pourront déposer 8 projets maximum :

4 projets CIAPS

1 projet EMPLOI

1 projet CIAPS « J'apprends à nager »

1 projet CIAPS Jeunes filles et des femmes des Quartiers Politique de la Ville (QPV)

1 projet SANTÉ

Attention!

Pas de demande inférieure à 1 500 €par association.

Pas de demande inférieure à 1 000 €par section sportive d'association.

4- Documents à joindre à la demande de subvention :

Tout dossier incomplet sera rejeté.

- Attestation d'affiliation 2017 à une fédération sportive agréée par l'Etat
- Compte rendu détaillé des actions subventionnées en 2016 (cerfa n° 15059*01)
- Bilan financier et compte de résultats approuvés et rapport du commissaire aux comptes le cas échéant
- Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale
- Liste des membres du bureau de l'association
- Statuts de l'association
- Relevé d'Identité Bancaire
- Projet de développement 2017/2020 pour les comités départementaux en 4 volets : sportif, social, éducatif et économique
- Projet associatif 2017/2020 pour les clubs (facultatif)

Ces pièces seront demandées à la fin du dépôt de demande dématérialisée « e-subvention » ou devront être jointes à une demande « papier ».

En cas de difficultés avec « e-subvention » pour l'envoi de votre dossier et des documents justificatifs, merci d'utiliser la boite courriel suivante : cndsddcs93@gmail.com

5 - Accompagnement

Contacts référents CNDS:

Alain BROSSIER tél. 01 74 73 36 76 alain.brossier@seine-saint-denis.gouv.fr **Pascal LAHITTE** tél. 01 74 73 36 75 pascal.lahitte@seine-saint-denis.gouv.fr

Secrétariat CNDS:

Catherine CARON tél. 01 74 73 36 71 catherine.caron@seine-saint-denis.gouv.fr

marie-claude.tripet@seine-saint-denis.fr

Contact par thématique	Conseiller référent	Tél.	Courriel
Sport santé	BELLIER Anne-Laure	01 74 73 36 77	anne-laure.bellier@seine-saint-denis.gouv.fr
Handicap	ROYOLE-DEGIEUX Evelyne	01 74 73 36 73	evelyne.royoledegieux@seine-saint-denis.gouv.fr
Emploi Apprentissage	TRIPET Marie-Claude	01 74 73 36 82	marie-claude.tripet@seine-saint-denis.fr
J'apprends à nager	MALIS Pascal	01 74 73 36 78	pascal.malis@seine-saint-denis.gouv.fr
J apprenus a nager	LAHITTE Pascal	01 74 73 36 75	pascal.lahitte@seine-saint-denis.gouv.fr
Femmes en QPV	MALIS Pascal	01 74 73 36 78	pascal.malis@seine-saint-denis.gouv.fr

QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

(en rouge quartiers Ultra prioritaires)

Le Bourget : Secteur Gare, Aviatic, St Nicolas, Guynemer, Gai Logis

Clichy-sous-Bois/Montfermeil: Haut Clichy, centre Ville, Bosquets, Lucien Noël

Drancy: Quartier Avenir, Parisien

Drancy/Bobigny: Quartier Salengro, Gaston Roulaud, Centre Ville, Quartier La Mouette,

Village Parisien

Drancy/Le-Blanc-Mesnil: Quartier Economie, Les Oiseaux Dugny: Thorez, Larivière, Moulin, Allende, Langevin

Bagnolet: La Capsulerie

Bondy: Blanqui

Bagnolet/Montreuil : Le Plateau, Les Malassis, La Noue

Pantin/Bobigny/Aubervilliers: Les Courtillières, Pont de Pierre Bobigny/Drancy- Quartier Salengro, Gaston Roulaud, Centre Ville Villemomble/Bondy: Les Marnaudes, Fosse aux Bergers, La Sablière

Bondy/Bobigny, Le-Blanc-Mesnil, Noisy-le-Sec: Abreuvoir, Bondy Nord, Bondy Centre,

Pont-de-Bondy, La sablière, Secteur Sud

Montreuil, Romainville, Noisy-le-sec: Trois communes, Fabien

Montreuil: Branly, Boissière, Bel Air, Grands Pêchers, Ruffins, Le Morillon, Jean Moulin, Espoir

Rosny-sous-Bois: Boissière, Saussaie, Beauclaire, Pré Gentil, Marnaudes, Bois Perrier,

Noisy-le-Sec : Béthisy, Le Londeau, La Boissière Pantin/le Pré-St-Gervais : Sept Arpens, Stalingrad

Pantin: Quatre chemins

Romainville: Marcel Cachin, Quartier de l'Horloge, Gagarine

Aubervillliers/La Courneuve/Saint-Denis: Franc Moisin, Cosmonautes, Cristino Garcia,

Landy

Epinay-sur-Seine: Centre ville, Orgemont, La Source, Les Presles L'Ile-Saint-Denis: Thorez-Géraux, Méchin, Bocage, Paul Cachin

Pierrefitte-sur-Seine: Joncherolles, Fauvettes

Pierrefitte-sur- Seine/Stains: Centre Ville, Châtenay, Maroc, Poètes

Saint-Denis: Plaine, Landy, Bailly, Pleyel, Grand Centre, Sémard, Plaine Trezel, Chaudron,

Saint-Rémy, Joliot Curie, Bel Air

Saint-Denis/Stains: Floréal, Saussaie, Allende

Saint-Denis/Pierrefitte-sur-Seine: Langevin, Lavoisier, Tartres, Allendé

Saint-Ouen: Cordon, Michelet, Les Puces, Debain, Vieux Saint-Ouen, Pasteur, Arago, Zola

Stains: Centre Elargi

Villetaneuse : Quartier Politique de la Ville Sevran : Rougemont, Montceleux, Pont Blanc

Villepinte: Parc de la Noue, Picasso, Pasteur, Europe, Merisiers

Tremblay-en-France: Tremblay Grand Ensemble

Aulnay-sous-Bois/Sevran: les Beaudottes

Le-Blanc-Mesnil/Dugny: Secteur Nord, Pont-Yblon Gagny: Jean Moulin, Jean Bouin, Les Peupliers

Neuilly-sur-Marne: Val Coteau

Noisy-le-Grand: Mont d'Est, Palacio, Pavé-Neuf, Champy, Hauts-Bâtons.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Attention lors du dépôt dématérialisé sur servic-public

Rubrique type de projet financé, cocher obligatoirement

Action

Recherche de subventions

* Type de projet à financer

* Type de projet

* Type

* Type

Attention sur le formulaire unique Cerfa N°12156*05 (Page 1)

Pour une première demande cocher les cases suivantes :

C Fonctionnement Action Investissement

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
x en numéraire (argent)	x première demande	fonctionnement global	x annuelle ou ponctuelle
en nature	renouvellement (ou poursuite)	x projets(s)/action(s)	pluriannuelle

Pour un renouvellement cocher les cases suivantes :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
x en numéraire (argent) en nature	première demande x renouvellement (ou poursuite)		x annuelle ou ponctuelle pluriannuelle

Pour la création d'un emploi cocher les cases suivantes :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
x en numéraire (argent)	x première demande	fonctionnement global	annuelle ou ponctuelle
en nature	renouvellement (ou poursuite)	x projets(s)/action(s)	x pluriannuelle